



ESAT Ateliers de Novel



Projet d'établissement 2016 – 2020 *Synthèse*



UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL D'AIDE PAR LE TRAVAIL POUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

L'ESAT Ateliers de Novel (ADN) est géré par l'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de la Haute-Savoie (**ADIMC 74**), association familiale créée en 1965.

Ouvert en **1978**, l'ESAT ADN est aujourd'hui implanté sur trois sites :

- **Anancy**
- **Pers-Jussy**
- **Ville-La-Grand**



L'ESAT accueille, sur orientation de la MDPH, des **personnes adultes présentant un handicap moteur, avec ou sans troubles associés, ou les séquelles d'une cérébrolésion.**

Ces personnes présentent des atteintes visibles, mais aussi non visibles, des fonctions motrices, cognitives et sensorimotrices. Ces atteintes proviennent majoritairement de paralysies cérébrales, mais également de pathologies génétiques ou acquises, d'affections accidentelles ou neuromusculaires dégénératives.

L'ESAT leur offre des **possibilités d'activités diverses à caractère professionnel**, ainsi qu'un **soutien médico-social et éducatif** en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

L'établissement est agréé et financé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour **96 places** (dont une place d'aide par le stage).



Site d'Anancy



Site de Pers-Jussy



Site de Ville-La-Grand

UN ÉTABLISSEMENT FAVORISANT INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE, OUVERTURE ET DIVERSIFICATION DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

- L'ESAT est conçu comme un **centre de ressources** à partir duquel il a développé une organisation ouverte sur l'extérieur. L'établissement veille à créer une dynamique par laquelle les travailleurs en situation de handicap, tout en développant leur autonomie,
 - participent pleinement à la vie sociale et économique de leur établissement,
 - améliorent progressivement leur propre qualification personnelle sur des tâches échelonnées en difficulté,
 - fournissent une image favorable de leur travail auprès des donneurs d'ouvrage,ceci afin de démultiplier les chances de reclassement ponctuelles dans le milieu ouvert.

- L'**intégration socio-professionnelle** des travailleurs en situation de handicap est la préoccupation de base de l'ESAT qui considère que les actions de dé marginalisation ne peuvent être suivies d'effet qu'en se connectant étroitement aux exigences minimales des milieux ordinaires d'emploi.

- Par ailleurs, l'établissement développe une **pluralité d'activités économiques** à destination de ses clients :
 - Sous-traitance industrielle (assemblage, conditionnement, filerie et câblerie, soudage par ultra son, par résistance, mailing)
 - Cadeaux personnalisés d'entreprise / particulier
 - Pension animalière
 - Entretien en espaces verts
 - Mise à disposition de personnel

- En plus de l'activité professionnelle, l'ESAT met en œuvre diverses **prestations à destination des travailleurs en situation de handicap** :

- Prestation de restauration
- Suivi de l'équilibre psychologique
- Activités de soutien
- Kinésithérapie sur site
- Suivi social



Salle de restauration



Salle de kinésithérapie

- Enfin, l'ESAT est **certifié ISO 9001** depuis 1998, ce qui garantit une qualité des prestations fournies à ses clients. L'entière satisfaction du client constitue un objectif essentiel. Bien qu'étant une structure à vocation sociale, la Direction s'engage avec le soutien de l'Association, à apporter tout l'appui ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires à cette démarche.

UN PROJET S'INSCRIVANT DANS UNE DYNAMIQUE TRANSVERSALE D'AMÉLIORATION DU PARCOURS ET DE LA QUALITÉ DE VIE DES USAGERS

En 2015, l'ADIMC 74 a impulsé une **démarche transversale de réécriture de l'ensemble des projets d'établissements et services** pour enfants, adolescents et adultes qu'elle gère.

Cette dynamique partagée s'est inscrite en cohérence avec le **projet associatif de l'ADIMC 74** et avec les orientations issues de la **démarche « Horizon 2012 »**, centrées sur **la fluidité et la continuité du parcours tout au long de la vie**.

Un **diagnostic** a été préalablement réalisé à partir du projet associatif, des précédents projets d'établissements et services, des résultats des évaluations internes et externes et des différents audits réalisés.

Sur la base de ce diagnostic, **cinq Orientations Stratégiques (OS) visant à améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes accueillies** ont été définies:

- OS 1 - Adaptation et développement de l'offre pour répondre aux besoins
- OS 2 - Personnalisation de l'accompagnement
- OS 3 - Démarche de qualité et de prévention
- OS 4 - Organisation et fonctionnement
- OS 5 - Ancrage dans le territoire, insertion et ouverture sur l'environnement

Ces orientations sont déclinées en :

Actions spécifiques
à un établissement
ou service
particulier

Actions partagées
entre certaines
structures
seulement

Actions communes
à toutes les
structures
de l'ADIMC 74

En 2016, l'Association s'est engagée dans la signature d'un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (CPOM) avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, dans un objectif partenarial d'amélioration de la qualité des prestations et de modernisation des outils de gestion des établissements et services. Certaines actions des projets d'établissements et services sont intégrées dans le CPOM.

Cette synthèse présente l'ensemble des actions qui ont été priorisées et qui seront mises en œuvre durant les cinq années du projet d'établissement de l'ESAT Ateliers De Novel.

ADAPTER ET DÉVELOPPER L'OFFRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

1.1

Connaître les publics accompagnés, les besoins et mesurer ces besoins

S'approprier les classifications qui permettent de qualifier les personnes
Choisir des outils adaptés pour mesurer les besoins des publics
Apporter une réponse fiable aux enquêtes institutionnelles

1.2

Comprendre l'évolution des politiques publiques et les attentes et besoins des personnes en situation de handicap

Comprendre l'environnement
Proposer des adaptations de l'offre
Etre présent dans les instances de consultation

1.3

Etudier la faisabilité de nouvelles modalités de prise en charge

Poursuivre la diversification de l'offre en fonction des enjeux repérés de l'ADIMC74
Expérimenter de nouvelles offres et de nouveaux financements

1.4

Rechercher de nouveaux marchés pour l'ESAT

Se faire connaître
Communiquer notre savoir faire
Se diversifier pour sécuriser et garantir une activité constante et proposer des tâches variées et accessibles à tous les travailleurs

1.5

Développer les compétences des travailleurs en lien avec les marchés

Permettre aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer leur polyvalence
Favoriser l'épanouissement au travail et limiter les phénomènes de lassitude professionnelle

1.6

Formaliser et organiser un service transitoire

Répondre au besoin d'aménagement du temps de travail des travailleurs en situation de handicap

2.1

Affiner la construction du projet personnalisé entre ESAT et FH

Apporter la meilleure réponse possible quant à une prise en charge personnalisée et non standardisée
Proposer des repères et une méthodologie commune permettant aux professionnels de mettre en œuvre le droit de la personne à être acteur de son projet

2.2

Préparer les fins de parcours des travailleurs

Prendre en compte la problématique des fins de parcours des travailleurs handicapés, notamment vieillissants
Répondre au mieux aux attentes et choix du travailleur

2.3

Formaliser les processus et les procédures d'admission

Mettre en place des processus et procédures
Structurer l'organisation de l'ESAT pour l'accompagnement des travailleurs handicapés

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ ET DE PRÉVENTION

3.1

Placer la qualité de vie et le bien être des usagers au centre des préoccupations

Définir la qualité de vie et le bien être
S'approprier les recommandations de l'ANESM
Faire de la bientraitance un axe omniprésent des projets
Mettre en place un comité éthique

3.2

Mettre en place une politique qualité basée sur les recommandations de bonnes pratiques, la prévention et la gestion des risques

Mettre en place une démarche qualité commune à l'ADIMC 74
Mener une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations
Identifier, prévenir et gérer les risques

3.3

Harmoniser les outils de l'accompagnement

Apporter un cadre commun aux outils de la loi du 2 janvier 2002
Recenser les outils existants
Harmoniser les outils afin de fluidifier le parcours des usagers

3.4

Actualiser les outils de l'accompagnement et les adapter à la lecture du travailleur

Favoriser la fluidité du parcours des usagers
Apporter un cadre commun aux outils
L'harmoniser avec le système qualité de l'ESAT

4.1

Formaliser les temps de coordination et d'échange entre ESAT et SAVS

Améliorer le travail interdisciplinaire pour mieux accompagner les usagers
Apporter la meilleure réponse possible quant à une prise en charge personnalisée et non standardisée
Proposer des repères et une méthodologie commune permettant aux professionnels de mettre en œuvre le droit de la personne à être acteur de son projet

ACTION PARTAGÉE ESAT - SAVS

4.2

Adapter l'encadrement aux publics accueillis

Prendre en compte la diversité des individus, des pathologies et des troubles associés
Favoriser l'accueil des travailleurs
Améliorer les conditions et postes de travail

4.3

Adapter les locaux de l'ESAT du site d'Annecy

Rechercher ou créer de nouveaux locaux pour améliorer les conditions de travail et nos prestations de service

ACTIONS SPÉCIFIQUES À L'ESAT

Des actions d'amélioration ont été identifiées s'agissant de l'organisation et du fonctionnement des services gérés par le siège administratif : ressources humaines, gestion administrative et financière notamment.

Ces actions apparaissent dans le projet spécifique du siège administratif.

5.1

Etablir une cartographie des réseaux et des partenariats

Identifier les périmètres des territoires
Connaître les acteurs
Mettre en place les comités locaux
Suivre l'impact de la réforme territoriale sur les territoires, les acteurs et les champs de compétences

5.2

Evaluer les réseaux et partenariats et développer le conventionnement

Identifier l'adéquation entre les attendus réciproques et les bénéfices perçus
Identifier l'opportunité de développer des conventionnements

5.3

Elaborer une stratégie de communication externe et consolider les outils de communication

Etre reconnu et lisibles au niveau départemental et régional
Valoriser les actions engagées par l'ADIMC 74 et favoriser les opportunités de nouveaux moyens financiers
Définir une politique et des outils de communication



ESAT Ateliers De Novel

106 avenue de France, BP 847
74016 ANNECY CEDEX

Tel : 04 50 23 04 54

Fax : 04 50 23 34 88

Mail : ateliersdenovel@adimc74.org

Site : www.adimc74.org

